

Condition de production du discours sur le corps et la voix dans la capoeira: une passivité de l'Afrique au Brésil

Condição de produção do discurso sobre o corpo e a voz na capoeira: uma passividade da África no Brasil

Georges Sosthene KOMAN 

Universidade Federal de São Carlos
São Carlos, Brasil
koman957@yahoo.fr

Thiago Barbosa SOARES 

Universidade Federal do Tocantins/CNPq
Palmas, Brasil
thiago.soares@mail.uft.edu.br

Resumé: Au Brésil, l'histoire de la capoeira est étroitement liée à l'esclavage et à la constitution de pratiques d'autodéfense du corps et de la voix chez les Africains réduits en esclavage et leurs descendants. Cette recherche est guidée par la question suivante : comment le corps et la voix des sujets afro-brésiliens sont-ils représentés, ou au contraire réduits au silence, dans les discours officiels qui patrimonialisent la capoeira au Brésil? Son objectif principal est d'examiner les conditions de production de ces discours à partir des concepts développés par l'Analyse du Discours d'orientation pêcheutienne, en mettant particulièrement l'accent sur les mécanismes linguistiques et discursifs qui participent à l'effacement des sujets historiques. L'étude adopte une démarche qualitative et interprétative fondée sur l'analyse de deux ensembles d'énoncés publiés sur le portail officiel du Ministère de la Culture du Brésil. Les séquences discursives ont été sélectionnées en raison de leur centralité dans le processus de patrimonialisation de la capoeira et sont examinées à partir des notions de conditions de production, de formation discursive, d'interdiscours, de mémoire discursive, d'événement discursif ainsi que des procédés linguistiques de voix passive et de nominalisation. Les résultats mettent également en évidence que cette patrimonialisation ne constitue pas une simple reconnaissance

administrative, mais un déplacement discursif qui reconfigure la mémoire de la capoeira. Si cette reconnaissance contribue à l'inscription de la pratique dans le patrimoine national, elle tend simultanément à neutraliser les conflits historiques qui ont marqué la constitution de cette pratique culturelle et les luttes des populations afro-descendantes.

Mots-clés: capoeira ; condition de production ; corps ; voix.

Resumo: No Brasil, a história da capoeira está ligada à experiência da escravidão e à constituição de práticas de autodefesa do corpo e da voz entre africanos escravizados e seus descendentes. Esta pesquisa é guiada pela seguinte questão: como o corpo e a voz de sujeitos afro-brasileiros são representados, ou ao contrário silenciados, nos discursos oficiais que patrimonializam a capoeira no Brasil? Seu principal objetivo é examinar as condições de produção desses discursos a partir dos conceitos desenvolvidos pela Análise do Discurso de orientação pecheutiana, com ênfase particular nos mecanismos linguísticos e discursivos que contribuem para o apagamento de sujeitos históricos. O estudo adota uma abordagem qualitativa e interpretativa baseada na análise de dois conjuntos de declarações publicadas no portal oficial do Ministério da Cultura do Brasil. As sequências discursivas foram selecionadas devido à sua centralidade no processo de construção do patrimônio da capoeira e são examinadas sob as perspectivas das condições de produção, formação discursiva, interdiscurso, memória discursiva, evento discursivo, bem como os processos linguísticos de voz passiva e nominalização. Os resultados também evidenciam que essa designação como patrimônio não é simplesmente um reconhecimento administrativo, mas uma mudança discursiva que reconfigura a memória da capoeira. Embora esse reconhecimento contribua para a inscrição da prática no patrimônio nacional, simultaneamente tende a neutralizar os conflitos históricos que marcaram a formação dessa prática cultural e as lutas das populações afrodescendentes.

Palavras-chave: capoeira; condição de produção; corpo; voz.

1 INTRODUCTION

Les échanges commerciaux européens et, ensuite, l'exploration du « Nouveau Monde » au XVI^e siècle entraînent un trafic intense d'êtres humains, avec le déplacement forcé d'une main-d'œuvre africaine vers le Brésil. C'est dans ce contexte de colonisation et d'esclavage, marqué par des conditions de travail extrêmement pénibles et par la violence institutionnelle, que des populations noires développent des formes d'autodéfense à partir de leurs corps et de leurs voix. À certaines occasions, profitant des failles du système colonial et des conflits entre puissances, des esclaves parviennent à s'enfuir vers les forêts, où ils organisent des campements connus sous le nom de « quilombos ». Face à ces fugitifs jugés

particulièrement menaçants, le gouvernement colonial met en place des patrouilles et des expéditions de répression, ce qui conduit à une forme de résistance en « guérilla », dans laquelle les combattants noirs font preuve d'une capacité à défier même l'arme à feu dans une lutte pour la survie.

Le terme « capoeira », d'origine tupi, est associé aux buissons servant de camouflage aux combattants noirs. Toutefois, les récits historiques et institutionnels entretiennent des mythes qui occultent ses conditions de production, en réduisant parfois la pratique à un jeu folklorique ou à une simple manifestation culturelle, au détriment de ses dimensions de lutte et de résistance. Plusieurs travaux consacrés à la capoeira ont principalement privilégié ses dimensions historiques, anthropologiques, éducatives ou patrimoniales. En revanche, les mécanismes discursifs qui accompagnent sa reconnaissance institutionnelle demeurent relativement peu explorés sous l'angle de l'Analyse du Discours. Cette lacune justifie la présente recherche, qui propose d'interroger non pas seulement ce qui est dit de la capoeira, mais surtout les conditions sociohistoriques qui rendent certains énoncés possibles tandis que d'autres deviennent impensables ou restent tus.

Or, ce qu'on a trouvé dans la conclusion de la thèse de Koman (2016), qui constitue la base de notre réflexion, ne relève pas d'une tentative de blanchiment, mais plutôt d'une force pour faire voir et entendre le « mobile », si l'on emprunte le mot à Haliez (1895, p. 9). Parlant de la capoeira, le « corps » et la « voix » n'apparaissent chez les autorités morales brésiliennes que lorsque l'on supprime le négatif par un jeu qui couvre la violence en un tout. L'importance du blanchiment s'explique par le crime qui décrivait le monde de la capoeira, en foi des « capitães-do-mat », jusqu'à nos jours « sans » sa répression par la Police Militaire. Pour cela, il fallut que le passage des Noirs au Brésil fût éliminé de la mémoire. Staudt, Magalhães et Conte (2020, p. 160) commencent par raconter dans leur article l'appartenance africaine à l'iconographie nationale du Brésil sur l'origine répressible devenue la ronde de jeu de la capoeira. Cependant, force est de croire, suivant le trio, au rejet de cette identité africaine, un tant soit peu en conflit avec les codes éthiques d'une nation qui se voulait unilatérale: «em todo caso, por ser entendida como prática ilícita, a capoeira raramente foi vista como manifestação cultural pertinente à identidade brasileira» (Staudt, Magalhães, Conte, 2020, p. 160).

Dès lors, l'africanité du Brésil se trouvait omise du principe de l'identité nationale, voire même néfaste au risque de ternir l'essor du pays, vu l'incarcération d'individus en majorité à la peau noire, ou encore, «esclaves ou descendants d'esclaves». À cet égard, Carlos Eugênio Soares (1999) affirme qu'au début du XIXe siècle, les registres d'arrestation des capoeiristes « no Rio de Janeiro, apontavam para a preocupação com a formação de uma identidade africana, constituída a partir de códigos culturais próprios » (Soares, 1999, p. 123). En cela, une note sera décrétée dans le code pénal brésilien interdisant toute pratique de la capoeira, tel que le rappellent les auteurs: «Posteriormente, a repressão à prática foi regulamentada através do Código Penal de 1890 que, por intermédio do art. 402, do Capítulo XIII» – on cite: «Dos vadios e capoeiras» –, proibiu que fossem realizados «nas ruas e praças públicas exercícios de agilidade e destreza corporal conhecidos pela denominação capoeiragem» (Staudt, Magalhães, Conte, 2020, p. 160, nos italiques).

Cette tension historique constitue le point de départ de notre réflexion. Loin d'être un simple phénomène culturel, la capoeira s'inscrit dans une mémoire sociale profondément marquée par l'esclavage, les politiques de répression, les processus de racialisation et les différentes formes de résistance élaborées par les populations africaines et afro-descendantes au Brésil. Les discours contemporains produits par les institutions publiques réactualisent nécessairement cette mémoire, même lorsqu'ils semblent ne faire que célébrer la pratique comme patrimoine culturel.

C'est une pensée qui, par conséquent, montrerait la nuisibilité de ces derniers pour des actes pouvant être condamnables, puisque l'on a affaire à une CP du discours sur ce presque sport qui plus était meurtrier. Disons, connaître le corps et la voix induit à l'exercice de l'agilité et de l'adresse impurement manifesté chez des personnes noires, d'autant plus qu'elles sont héritières de la culture esclave. À l'instar du professeur Eusébio Lobo da Silva, on ne peut que se voir à travers un miroir qui, pour lui, est la capoeira exempte de couleur de peau, mais qui insiste sur l'usage du corps ou encore, sur ce en quoi consistent ces CP de discours. D'où l'on commence à passer à la décriminalisation sous l'impulsion des apparences et images d'enseignants blancs. Dans le prologue de Koman (2016), Mestre Pavão affirme son équilibre et son expression au monde par l'art corporel affiché

par la pratique de la capoeira: «descobri meu corpo no gingado da capoeira... Foi através da capoeira que pude me expor (expressar) no e para o mundo ».

Post-esclavage, les différents régimes de gouvernance avaient échoué malgré leur forme d'exclusion contre la connaissance des initiateurs, les maîtres Bimba et Pastinha. Chose qui rendra grâce à l'ère Getúlio Vargas pour la désinterdiction de la «roda de capoeira», donc favorable, menant au succès qui enfin intègre les Noirs dans la société brésilienne. Comme un refrain, le registre officiel de la capoeira a été repris en chœur «capoeira : bien immatériel» quant à la question de l'usage du corps et de la voix des ressources humaines brésiennes unilatérales.

Ce découpage discursif se justifie par le rôle légitime de ces organes officiels dans la production et la circulation des discours sur la culture brésilienne. Leurs portails constituent des espaces privilégiés de formulation des politiques publiques et de valorisation institutionnelle de la culture afro-brésilienne, notamment de la capoeira. Cette perspective conduit à considérer que la patrimonialisation ne représente jamais une opération neutre. En instituant officiellement certains objets comme patrimoine culturel, l'État produit également des effets de mémoire, de légitimation et d'effacement qui participent à la construction des identités collectives. Ainsi, la reconnaissance institutionnelle de la capoeira peut simultanément valoriser une pratique culturelle et invisibiliser les sujets historiques qui en ont assuré la transmission au prix de multiples formes de violence sociale.

Dans cette perspective, la question directrice de cet article est la suivante: comment le corps et la voix apparaissent-ils, ou sont-ils réduits au silence, dans les discours officiels qui inscrivent la capoeira en tant que patrimoine culturel du Brésil ?

Cette problématique s'inscrit dans un débat plus large concernant les rapports entre langage, mémoire, patrimoine et pouvoir. Elle vise à montrer que les politiques patrimoniales ne produisent pas uniquement des effets administratifs ou juridiques, mais interviennent également dans la circulation des discours et dans la production des évidences qui organisent la mémoire nationale.

L'objectif général de cet article est d'examiner, à partir de l'Analyse du Discours telle que proposée par Michel Pêcheux, les conditions de

production des textes publiés sur des portails gouvernementaux – notamment le site du Ministère de la Culture – qui légitiment la capoeira comme « bien culturel immatériel » et instituent une « Journée de la capoeira ». Les objectifs spécifiques sont les suivants : (a) décrire les formes énonciatives présentes dans le corpus, en mettant l'accent sur l'usage de la voix passive et des procédés de nominalisation ; (b) articuler ces formes aux mémoires discursives sur l'africanité au Brésil ; (c) analyser comment ces discours produisent un effet de « passivité » de l'identité africaine, limitant la visibilité politique du corps et de la voix d'origine afro-brésilienne.

Notre hypothèse est que les discours institutionnels analysés produisent un double mouvement discursif. D'une part, ils consacrent la capoeira comme symbole légitime de l'identité culturelle brésilienne. D'autre part, cette même opération de légitimation tend à atténuer la visibilité des conflits historiques, des rapports de domination et des sujets afro-brésiliens qui constituent pourtant les conditions historiques de production de cette pratique culturelle.

Cette étude apporte ainsi une double contribution. Sur le plan théorique, elle approfondit les possibilités offertes par l'Analyse du Discours pêcheutienne pour l'étude des politiques patrimoniales. Sur le plan analytique, elle met en évidence les effets produits par certaines formes linguistiques — notamment la voix passive et la nominalisation — dans la construction d'une mémoire institutionnelle de la capoeira. Ces mécanismes permettent de comprendre comment les discours officiels participent simultanément à la reconnaissance culturelle et à l'effacement symbolique des agents historiques de cette pratique.

De ce fait, il est nécessaire d'impliquer dans le processus discursif ses conditions historiques et sociales de production qui, pour Pêcheux, sont déterminées par « les positions idéologiques mises en jeu dans les processus socio-historiques dans lesquelles les mots, expressions et propositions sont produits » (Pêcheux, 1997b, p. 190).

L'article est organisé en quatre parties. Après cette introduction, nous présentons le cadre théorique et méthodologique mobilisé. Nous procédons ensuite à l'analyse des énoncés issus du portail officiel du Ministère de la Culture en mettant en évidence les mécanismes discursifs qui organisent

les effets de sens observés. La dernière partie discute les principaux résultats obtenus avant de proposer les conclusions générales de la recherche.

2 CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

Cette recherche s'inscrit dans l'Analyse du Discours (AD) pêcheutienne, qui conçoit le sens comme produit par l'articulation entre langue, histoire et conditions de production. Les discours, traversés par des formations discursives et idéologiques en conflit, constituent une matérialité historique où se construisent des effets d'évidence, des identités et des mémoires. Ainsi, la patrimonialisation de la capoeira est envisagée comme un processus discursif impliquant des rapports de pouvoir, de légitimation et de mémoire.

L'Analyse du Discours d'orientation pêcheutienne constitue un cadre particulièrement fécond pour l'étude des politiques patrimoniales, dans la mesure où celles-ci ne se limitent pas à produire des actes administratifs ou juridiques. Elles organisent également des régimes de visibilité, de mémoire et de légitimité qui déterminent les manières dont certains groupes sociaux deviennent représentables, tandis que d'autres demeurent invisibles.

Pour opérationnaliser cette approche, nous mobilisons plusieurs concepts clés :

- a) **Condition de production (CP)** : Ce concept renvoie aux circonstances historiques, sociales et idéologiques dans lesquelles un discours est produit. Il s'agit de considérer que tout énoncé est indexé à un contexte spécifique qui détermine son sens. Pour Pêcheux (1997b), les CP sont définies par les positions idéologiques en jeu dans les processus sociohistoriques. Dans notre étude, les CP renvoient au phénomène de patrimonialisation de la capoeira par l'État brésilien, processus marqué par une histoire de répression et de blanchiment ;
- b) **Formation discursive (FD)** : Une FD est un ensemble de règles qui définissent ce qui peut être dit, dans un certain champ de savoir et à une époque donnée. Elle délimite les énoncés possibles et impossibles, les thèmes autorisés et les sujets tabous. Dans notre analyse, nous identifions une FD « patrimoniale » qui

construit la capoeira comme un bien culturel consensuel, en opposition à une FD « de la lutte » (historiquement réprimée) qui la rattache à la résistance noire ;

- c) **Interdiscours et mémoire discursive** : L'interdiscours est l'ensemble des énoncés qui circulent antérieurement et qui servent de base à la production des nouveaux énoncés. Il est le lieu de la mémoire discursive. Un énoncé sur la capoeira est donc toujours traversé par les énoncés antérieurs sur la capoeira, qu'il s'agisse de ceux de la répression, de la criminalisation ou de la folklorisation. L'analyse de l'interdiscours permet de saisir comment le nouveau discours (ici, celui du patrimoine) se positionne par rapport à l'ancien (celui de la marginalité) ;
- d) **Acontecimento discursif (Événement discursif)** : Un événement est une irruption dans la mémoire, un moment où un discours vient perturber ou réorganiser l'ordre établi des choses. Pêcheux (1997a) utilise l'exemple du cri « on a gagné » détourné du stade pour être utilisé en politique, montrant comment un énoncé change de sens en changeant de contexte. Dans notre cas, l'enregistrement de la capoeira comme « bien immatériel » constitue un événement discursif qui réorganise la mémoire de la capoeira, en passant de la répression à la célébration nationale ;
- e) **Voix passive et nominalisation** : Ces opérations linguistiques sont étudiées en AD comme des stratégies d'effacement. La voix passive (ex. : « a été reconnue », « ont été enregistrés ») permet d'omettre l'agent de l'action, de rendre l'événement impersonnel et naturel. La nominalisation (ex.: « l'enregistrement ») fait de même en transformant un procès en une chose, un fait accompli, gommant ainsi les acteurs et les conflits. Ces opérations sont ici systématiquement recherchées comme indices d'un effacement des sujets noirs.

Le corpus a été délimité selon quatre critères complémentaires : (i) les textes devaient être publiés exclusivement sur le portail officiel du Ministère de la Culture du Brésil ; (ii) ils devaient porter explicitement sur la capoeira ; (iii) ils devaient présenter un caractère institutionnel, c'est-à-dire

relever de la communication officielle de l'État ; enfin, (iv) ils devaient contenir des séquences discursives permettant d'observer la représentation de la capoeira, de ses acteurs ou de ses dimensions corporelles et vocales. Les documents ne répondant pas simultanément à ces critères ont été exclus de l'analyse.

Le corpus de cette recherche est constitué d'énoncés disponibles sur le portail électronique du Ministère de la Culture (MinC) du Brésil (<https://www.gov.br/cultura/pt-br>). La collecte a été réalisée entre janvier et février 2025 à l'aide du moteur de recherche interne du site.

Nous avons d'abord effectué des recherches combinées avec les termes « capoeira », « corps » et « voix » en portugais (« corpo », « voz ») ainsi que des combinaisons telles que « capoeira corpo voz » et des phrases complètes comme « l'usage et le sens du corps et de la voix dans la capoeira » (en portugais). Ces recherches n'ayant donné aucun résultat, nous avons restreint la recherche au mot-clé « capoeira ». Cette restriction préliminaire constitue déjà un indice important du traitement discursif du corps et de la voix.

À partir des résultats de cette recherche, nous avons sélectionné deux types d'énoncés qui constituent l'unité d'analyse :

- a) L'énoncé officiel relatif à l'inscription de la « Roda de Capoeira » et de l'« Office des Maîtres de Capoeira » comme Patrimoine Culturel Immatériel du Brésil, en date d'octobre 2008 ;
- b) L'énoncé relatif à l'approbation du Projet de Loi instituant la « Journée de la Capoeira », avec des extraits des discours du député fédéral et du Mestre Sabiá.

Les extraits analysés sont présentés dans leur intégralité dans la section suivante, numérotés [E1] et [E2] pour une référence aisée. Il est important de noter que ce corpus est issu de la thèse de doctorat de Koman (2016), qui a servi de base à cette recherche. Notre contribution consiste à ré-analyser ces mêmes énoncés à la lumière des concepts de l'AD, en approfondissant l'articulation entre les formes linguistiques (voix passive, nominalisation) et l'interdiscours sur l'africanité. L'analyse articule trois niveaux: l'identification des formes énonciatives, leur mise en relation avec la mémoire discursive de la capoeira et leur interprétation selon les

conditions de production et les formations discursives en conflit, afin de dégager les effets de sens liés à sa patrimonialisation.

Cette démarche analytique demeure fondamentalement interprétative. Elle ne vise pas à mesurer statistiquement la fréquence des phénomènes linguistiques observés, mais à comprendre les effets de sens produits par leur articulation dans des conditions historiques déterminées. Les catégories d'analyse ne sont donc pas appliquées comme des variables indépendantes ; elles fonctionnent de manière relationnelle afin de mettre en évidence les mécanismes discursifs qui organisent la production des significations dans les textes institutionnels étudiés.

Figure 1 – Bien Culturel Immatériel



Source: MinC.

Le site du MinC présente sur sa page d'accueil un indice qui met l'utilisateur face aux informations et aux récentes actualités (avec des changements si possible). Étant un organe gouvernemental dont l'objectif est de s'occuper de questions relativement culturelles, le site privilégie les sujets liés au patrimoine du pays. Au-delà de la page initiale, le portail offre quatre (4) grandes sections, sous lesquelles on trouve diverses fenêtres, et huit sous-sections; celles-ci, en revanche, ne laissent accès à aucun autre sous-titre, dans la mesure où elles présentent une seule et unique information.

La désignation de la capoeira comme « bien » produit également un déplacement axiologique. Ce qui fut longtemps associé à la marginalité est désormais intégré au patrimoine national. Ce changement de statut ne supprime pas les mémoires antérieures ; il les reconfigure dans un nouvel espace discursif où la reconnaissance officielle tend à prévaloir sur les récits de conflit.

Le moteur de recherche interne du site facilite l'accès aux informations et permet de sélectionner les énoncés analysés. On présente le premier pour le traitement toujours à travers du système « capture d'écran » ci-dessus. – le registre comme bien Culturel Immatériel du Brésil – avant d'analyser des aspects spécifiques de ce fonctionnement discursif, il faut voir que le texte se présente sous une forme unique qui est sa séquence verbale. Pour avoir accès à cet énoncé, on a dû lancer les mots –clés « capoeira, corps, voix » dans le propre moteur interne de recherche ; les résultats trouvés ont été en premier lieu infructueux et pas satisfaisants, pour autant, on a encore fait une autre recherche en insérant séparément les trois notions « capoeira », « corps », « voix ».

Avec entrée du mot clé « capoeira » ce sont presque les mêmes résultats antérieurement trouvés parmi lesquels on extrait l'énoncé à suivre, puisque les indices « corps » et « voix » ne montrent rien comme textes ou sujets qui soient liés à la capoeira. Face à cette difficulté, on s'est arrêté sur cette information: pour trouver le contenu souhaité, écrivez le mot-clé. Pour des recherches avec plus d'un mot, il est recommandé de mettre le texte entre guillemets pour plus de précision dans les résultats. Suivant cette instruction, on a mis la phrase suivante « l'usage et le sens du corps et de la voix dans la capoeira », on n'a encore rien trouvé comme résultats.

On s'est donc résolu à limiter la recherche au mot « capoeira ». Ayant fourni toutes ces informations, on peut effectivement passer à leur examen.

3 LE REGISTRE COMME BIEN CULTUREL IMMATERIEL DU BRESIL

En octobre 2008, la Ronde de Capoeira et l'Office des Maîtres de Capoeira ont été reconnus comme Patrimoine Culturel du Brésil. La Ronde de Capoeira a été enregistrée comme Bien Culturel de Nature Immatérielle dans le Livre des Formes d'Expression. C'est un élément structurant de cette manifestation qui prend en compte l'espace et le temps, dans lesquels

s'expriment simultanément le chant, le son des instruments, la danse, les coups, le jeu, la plaisanterie, ainsi que les symboles et rituels d'héritage africain recréés au Brésil. La Ronde de Capoeira, profondément ritualisée, regroupe des chansons et des mouvements qui expriment une vision du monde, une hiérarchie et un code éthique partagés par le groupe (MinC).

Ce texte peut être observé tant à partir de sa construction phrastique qu'à partir de l'avènement qui lui donne son origine. Dès le début, on se rend compte que sa CP de discours sur le corps et la voix dans la capoeira établit un univers par lequel il est possible de saisir ses sens, on a ici un fait historique à l'origine de cet événementiel sur africanité du Brésil. D'abord, on entend par son organisation syntaxique, « ont été reconnu », « bien immatériel » une passivité signifiante inscrite dans l'histoire du rejet des noirs dans la société et de la considération de leur permanence en tant que danger ou menace. Plus qu'un simple choix grammatical, la voix passive déplace le centre de gravité de l'énoncé. L'action paraît se produire d'elle-même, indépendamment des acteurs qui l'ont rendue possible. Ce déplacement contribue à naturaliser la reconnaissance institutionnelle de la capoeira et à estomper le rôle des maîtres, des mouvements noirs et des revendications historiques qui ont conduit à cette patrimonialisation.

Il s'agit du sens des mots utilisés par un tel ou un autre (inter) locuteur dans un réseau d'énoncés avec lesquels il se confronte en discours, comme le pense Michel Pêcheux (1997a), cité par Robert Baronas (2011), ce n'est pas juste une matérialité historico-linguistique, mais quelque chose prise dans la tension et dans le conflit. Selon Baronas (2011), en observant la manière dont fonctionne le fameux « on a gagné », Pêcheux indique l'appartenance purement footballistique de l'énoncé dans un domaine politique qui lui donne une intensité, voire une véracité incontestée.

Ela não tem nem o conteúdo nem a forma, nem a estrutura enunciativa de uma palavra de ordem de uma manifestação ou de um comício político. On a gagné [Ganhamos], cantado com um ritmo de uma melodia determinados (on-a-gagné/dó-dó-dó-sol-dó) constitui a retomada direta no espaço do acontecimento político, do grito coletivo dos torcedores de uma partida esportiva cuja equipe acaba de ganhar. Este grito marca o momento em que a participação passiva do espectador-torcedor se converte em atividade coletiva gestual e vocal, materializando a festa da vitória da equipe, tanto mais intensamente quanto ela era mais improvável (Pêcheux, 1997a *apud* Baronas, 2011, p. 116).

Dans cette perspective, le sens ne réside pas dans la structure linguistique elle-même mais dans son inscription historique. La valeur de la voix passive ne peut donc être comprise indépendamment des rapports idéologiques qui rendent cette formulation possible. Dans notre cas, l'énoncé survient au Brésil à l'occasion de la reconnaissance officielle de la capoeira comme manifestation brésilienne et par ce biais, commence à agir en tant qu'événement dans son contexte d'actualité et dans l'espace de mémoire qu'il convoque et qui se réorganise à partir d'un tel avènement. On peut donc percevoir un effet de gain historique dans l'énoncé « bien culturel immatériel », du moment où l'enjeu discursif met en scelle le mode de pensée africain à priori litigieux dans la constitution du Brésil colonial.

Faut-il ici voir la fonction de l'épithète « bien » qui caractérise la capoeira par une borne positive, mais surtout, apporte au sujet afro-brésilien, une visibilité acceptée en opposition à une culture venue d'Afrique de moindre « valeur », d'où l'intonation bien dans le réseau de discours auquel s'affilie cet énoncé. Comme dans l'exemple pris par Pêcheux (1997a) dans *O discurso: estrutura ou acontecimento*, le déplacement d'un cri d'ordre sportif « on a gagné » dans le milieu électoral en politique est l'absolue en gage d'attestation de victoire d'un tel ou autre parti en lice. De même, dans notre exposé, « bien immatériel du Brésil » scandé à tour de rôle par les institutions gouvernementales s'éloigne des standards socio-culturels de la société blanche pour aussi encocher la 'conscience noire' dans la mémoire discursive quant à la culminance des coutumes et rites africains 'désormais' associés à l'identité et à l'iconographie brésilienne.

Cette séquence verbale réitérée traduit l'élan collectif de reconnaissance des capoeiristes et marque l'avènement discursif de l'enregistrement officiel de la capoeira comme bien culturel immatériel brésilien. En réalité, ce discours, de par ses conditions de production, renvoie à un effet de sens qui s'inscrit dans un rapport de force avec les discours exclusifs, d'où l'on peut saisir une sorte de « bonus » sémantique dans le mot « bien », lequel structure l'annonce du gouvernement. Depuis, on a noté la « positivité » qui crée l'union nationale autour d'une pratique de descendants d'Afrique et selon les formations discursives (FDs) mise en jeu, un discours intégrant le corps et la voix pour signifier un aveu qui enfin fait de la place aux noirs dans la société brésilienne. Cette naturalisation ne

supprime cependant pas la mémoire discursive de la criminalisation de la capoeira. Celle-ci demeure présente sous forme de non-dit. Le silence relatif aux conflits historiques constitue lui-même un indice discursif, dans la mesure où ce qui n'est pas formulé participe également à la production des effets de sens.

Cependant, le corps et la voix n'étant pas pris en compte par les CP de discours sur la capoeira par la couverture électronique du ministère, le représentatif de cet ensemble, c'est-à-dire les noirs, reste marginalisé; il faut donc par « les masques du pouvoir » dont parle Patrick Charaudeau (2005), trouver les mots justes pour la compensation, mais surtout, s'appuyer sur l'officialité pour créer l'évidence du discours. Pour nombre de publications électroniques dont celle de Bernard Lamizet (2006) :

(...) l'auteur nous propose une réflexion sur les formes et les pratique de la communication politique, en choisissant de travailler plus précisément sur le discours, ses formes et sa rhétorique, ainsi que sur la façon dont le discours politique, finalement crée les masques qui constituent les identités confrontées les unes aux autres dans l'espace politique (Lamizet, 2006, p. 188).

Voici, donc, une synthèse pour simplifier la compréhension sur les stratégies du discours politique développées par le linguiste français, en voici l'exemple avec la modalité énonciative en l'usage de la voix passive; « ont été reconnue » dénotant une action anonyme (?), ou encore, un engagement ambigu de l'ensemble de l'État Brésilien. Comme le remarque aussi Odile Camus (2006) chez Charaudeau (2005), les stratégies du discours politique sont « centrées sur la persuasion plutôt que sur la conviction, elles ne sauraient pour l'auteur prendre un appui exclusif sur la "raison" ».

4 MISE À JOUR DE L'ANALYSE SUR LE PORTAIL MINC

D'un point de vue discursif, l'énoncé qui affirme que « la Ronde de Capoeira et l'Office des Maîtres de Capoeira ont été reconnus comme Patrimoine Culturel du Brésil » met en jeu une série de choix linguistiques significatifs. Le recours à la voix passive (« ont été reconnus », « a été enregistrée ») efface l'agent de la reconnaissance et met au premier plan le résultat de l'action étatique, c'est-à-dire l'inscription de la capoeira dans le registre du patrimoine. En ce sens, l'événement est présenté comme un fait

accompli, naturalisé, plutôt que comme l'issue d'un conflit historique impliquant des sujets noirs, leurs corps et leurs voix.

Le syntagme « bien culturel immatériel » condense une mémoire discursive des politiques patrimoniales brésiliennes: lorsqu'il est appliqué à la capoeira, il déplace une pratique autrefois associée au crime et à la marginalité vers le champ de ce qui est considéré comme « bien » national. Ce déplacement rappelle, dans le cadre pêcheutien, la manière dont un énoncé peut être réinvesti par une nouvelle formation discursive – ici, celle du patrimoine culturel – produisant des effets de sens positifs qui masquent en partie la violence de son histoire.

Disons très rapidement comme Pêcheux (1973) qu'étant donné le texte d'un discours, il ne saurait être analysé en lui-même, mais qu'il doit être référé à des textes analogues à lui du point de vue des conditions de production qui l'ont dominé. On pourrait donc faire ressortir de cet énoncé, son appareillage, sa prolongation, son affiliation, ou encore, sa reprise du discours intégratif dans la mémoire discursive autour des pratiques de racines africaines mise à l'écart au Brésil.

Il s'agit de l'approbation de la « journée de la capoeira » (Figure 2), qui comme dans l'énoncé traité auparavant sonne l'alarme de la victoire, d'un gain national, mais surtout, qui annonce le bénéfice d'une inscription historique dans la pensée brésilienne en un mot. Pour ce fait, on ne peut être déconnecté de son actualisation-ci; si ce n'est qu'avoir ce corpus en renfort de la reconnaissance officielle dans les déjà-dits du discours.

Cet énoncé présente un intérêt particulier parce qu'il ne constitue pas seulement la continuité du premier texte analysé ; il représente une nouvelle étape de l'institutionnalisation de la capoeira. Il permet ainsi d'observer comment les stratégies discursives de reconnaissance se reproduisent dans des contextes institutionnels différents tout en conservant des régularités linguistiques comparables.

Dans notre analyse, différentes formations discursives (FDs) et formations idéologiques (FI) sont mise en jeu, d'où l'approche grammaticale qui obéit encore aux modalités énonciatives dont il était précédemment question dans les stratégies du discours politique: on retrouve la voix passive « é aprovado », plutôt qu'une action déterminante qui mettrait x ou y en exergue.

Figure 2 – Projet de Loi



Source : Ministère de la Culture

À la différence d'un emploi occasionnel, cette nouvelle occurrence confirme une régularité énonciative. Dans les deux textes composant le corpus, la reconnaissance institutionnelle est formulée selon des constructions qui privilégient le résultat de l'action plutôt que les acteurs qui la réalisent. Cette stabilité syntaxique constitue un indice important du fonctionnement discursif observé.

La nominalisation de l'action étatique révèle, dans l'intra-discours et l'inter-discours, les filiations idéologiques des formations discursives en conflit. Dans une perspective d'Analyse du Discours, elle met en évidence le paradoxe entre l'effet de reconnaissance produit par la législation et la réalité historique vécue au Brésil. La nominalisation mérite une attention particulière parce qu'elle transforme un procès en objet discursif. En remplaçant le verbe par le nom (« aprovação »), le discours ne décrit plus une action réalisée par des sujets identifiables ; il présente un état de choses déjà constitué. Cette opération contribue à produire un effet d'évidence caractéristique des discours administratifs.

C'est Denise Maldidier (1986) en Avant-propos à Pêcheux, qui parle d'une AD nouvelle, dans laquelle l'interdiscours gagne une reprise dans son application rendue plus simple chez Patrick Sériot dans l'analyse du discours soviétique qu'il propose. Dans notre corpus, on remarque l'effet de nominaliser le verbe approuver dans la phrase « Projeto de Lei ...é aprovado », puis repris dans la matière, « a aprovação foi recebida com entusiasmo... » analogue dans un développement de Pierre Achard (1987, p. 63) sur le modèle d'expertise socio-discursive, étant un mécanisme qui ne « renvoie pas nécessairement à l'action mais à un dispositif » qui permet l'action indiqué ici dans la suite phrastique, « pela CCJ » ce qui serait un audit pour gouvernance d'Etat.

C'est-à dire, rien ne change véritablement quand on a recours aux expressions d'«énonciateur légitime» à l'instar de l'anaphore du député fédéral « essa cultura é uma cultura milenar » qui ramène toujours à un ailleurs, et plus encore plus, un détachement supposé, vis-à-vis de la culture dont on parle, au lieu de « notre culture ». Le démonstratif « essa » n'est pas neutre. Il construit une relation d'extériorité entre l'énonciateur politique et l'objet dont il parle. Ce choix contraste avec les formulations d'appropriation (« nossa cultura », « cultura brasileira ») et contribue à maintenir une certaine distance symbolique entre l'État et les pratiques culturelles afro-brésiliennes. Aussi, l'occurrence de l'anaphore chez un « énonciateur non légitime », Maître Sabiá, produit un ensemble discursif du déjà-là, on a dans le texte l'emploi du pronom démonstratif « cette reconnaissance » en foi d'un évènement scruté dans la mémoire discursive comme description des traces du préconstruit dans l'interdiscours, illustré par la séquence « Tenho receio de que esse reconhecimento se torne apenas um ato folclórico ». Par

conséquent, l'imaginaire du discours politique pris dans sa stabilité laisse peu d'espoir de changement.

On comprend mieux cette notion à la connaissance de Marie-Anne Paveau (2008, p. 2), « et conformément à ce que signale Maldidier de manière allusive aux travaux de Culioli, Fuchs et Pêcheux (1970) » étant « effet d'un discours sur un autre discours ». De même, dans notre exemple, « la capoeira, bien immatériel du Brésil », « le projet de loi qui crée la journée de la capoeira est approuvé » s'enchaîne discursivement en effet de nouveau comme sens.

Cet enchaînement discursif produit également un effet d'actualité. Les énoncés donnent l'impression que la reconnaissance de la capoeira constitue un acquis pleinement réalisé dans le présent. Or, cet effet repose précisément sur la réactivation sélective de la mémoire : certains éléments du passé sont rappelés afin de légitimer la décision institutionnelle, tandis que les conflits historiques qui ont rendu cette reconnaissance nécessaire demeurent largement en arrière-plan. L'actualité ne remplace donc pas la mémoire ; elle la réorganise selon les besoins du discours institutionnel.

Pris dans leur ensemble, les phénomènes observés, voix passive, nominalisation, anaphores et effets de mémoire, convergent vers un même fonctionnement discursif. La reconnaissance institutionnelle de la capoeira apparaît comme un processus de légitimation qui, tout en valorisant officiellement cette pratique, tend simultanément à réduire la visibilité des acteurs historiques qui ont porté cette reconnaissance. C'est cette tension entre reconnaissance et effacement qui structure l'ensemble du corpus analysé.

[E1]

En Octobre 2008, la Ronde de Capoeira et l'Office des Maîtres de Capoeira ont été reconnus comme Patrimoine Culturel du Brésil. La Ronde de Capoeira a été enregistrée comme Bien Culturel de Nature Immatériel dans le Livre des Formes d'Expression. C'est un élément structurant de cette manifestation qui prend en compte l'espace et le temps en quoi s'expriment simultanément le chant, le son des instruments, la danse, les coups, le jeu, la plaisanterie, les symboles et rituels d'héritage africain, recrées au Brésil. La Ronde de Capoeira profondément ritualisée regroupe des chansons et mouvements qui

expriment une vision du monde, une hiérarchie et un code éthique qui sont partagés par le groupe¹.

Dès la première phrase, on observe une construction marquée par la voix passive : « ont été reconnus » et « a été enregistrée ». L'agent de cette reconnaissance – l'organisme d'État ou le gouvernement – est effacé. L'action est présentée comme un fait accompli, presque naturel, comme si elle résultait d'un processus autonome. Dans le cadre de l'AD, cette option syntaxique est un indice puissant des CP du discours : elle masque les luttes historiques, les pressions politiques et les acteurs sociaux (les maîtres, les militants noirs) qui ont rendu cette reconnaissance possible. L'événement est ainsi dépouillé de sa dimension conflictuelle et apparaît comme une simple décision administrative, une formalité.

L'expression « Bien Culturel Immatériel » est particulièrement significative. Le terme « bien » (en portugais, « bem ») convoque une mémoire juridico-administrative (le patrimoine de l'État) et une mémoire valorisante (un « bien » est positif, utile). Ce déplacement sémantique est majeur : la capoeira, qui fut un crime (art. 402 du Code Pénal de 1890), devient un « bien ». Ce retournement discursif, que nous pouvons qualifier d'événement, a des effets profonds. Il réorganise la mémoire en présentant la capoeira comme un fait culturel désormais consensuel et patrimonial.

En second lieu, la suite du paragraphe énumère les éléments constitutifs de la capoeira : « chant, le son des instruments, la danse, les coups, le jeu, la plaisanterie, les symboles et rituels ». Le « corps » et la « voix » ne sont pas nommés en tant que tels ; ils sont dilués dans une liste d'éléments folkloriques et esthétiques. L'énoncé parle de « chansons et mouvements » (où l'on pourrait voir le corps et la voix), mais en les intégrant dans une vision du monde et un code éthique partagés. Cette description, sans être fausse, est lisse. Elle occulte la dimension de combat, de résistance et de douleur liée à l'histoire des corps et des voix noires. La capoeira est « recréée au Brésil », ce qui accentue l'idée d'une synthèse nationale, là encore consensuelle, au détriment de ses racines conflictuelles.

¹ Les extraits reproduits ci-dessous ont été traduits du portugais vers le français par les auteurs afin de préserver l'unité linguistique de l'article. Les analyses discursives sont toutefois fondées sur les formulations originales en portugais.

Cette logique d'effacement constitue une régularité discursive : les formes passives (« ont été reconnus », « a été enregistrée », « est approuvé ») dissocient l'action institutionnelle des sujets historiques. Ainsi, l'énoncé articule une double dynamique : la reconnaissance officielle de la capoeira comme patrimoine national et sa reformulation administrative, qui tend à invisibiliser les acteurs ayant rendu cette conquête possible.

4.1 L'approbation de la « Journée de la Capoeira »

Le deuxième extrait concerne l'approbation du projet de loi (PL) créant la « Journée de la Capoeira » (MinC). Nous reproduisons ici les parties pertinentes de cet énoncé.

[E2]

Projeto de Lei que cria o Dia da Capoeira é aprovado pela CCJ da Câmara [...]. A aprovação foi recebida com entusiasmo por mestres e praticantes. O deputado federal X afirmou: “essa cultura é uma cultura milenar”. Mestre Sabiá, presente à sessão, declarou: “Tenho receio de que esse reconhecimento se torne apenas um ato folclórico”.

À nouveau, la voix passive est centrale : « é aprovado » (est approuvé). Qui approuve ? La proposition subordonnée « pela CCJ » (par la Commission de la Constitution et de la Justice) fournit une information, mais elle est en retrait, comme un complément circonstanciel secondaire. L'agent principal, le sujet collectif de la décision, n'est pas mis en scène. La nominalisation suivante, « A aprovação » (l'approbation), renforce cet effet en transformant le processus en une entité, une chose. Ce mécanisme, comme le souligne Achard (1987), ne renvoie pas à l'action directe d'un sujet, mais à un dispositif (l'appareil d'État, la procédure législative) qui produit l'action.

L'extrait introduit deux voix autorisées dans un jeu d'anaphores et de citations. Le député fédéral emploie une anaphore démonstrative (« essa cultura » – cette culture) qui instaure une distance. Il ne dit pas « notre culture » ou « la culture brésilienne », ce qui serait un marqueur d'appropriation. Il utilise un détachement, un regard de l'extérieur, caractéristique d'un énonciateur « légitime » mais distant. À l'inverse, Mestre Sabiá, figure de la pratique, est un énonciateur « non légitime » dans le champ politique, mais « légitime » dans le champ de la capoeira. Sa

déclaration est un acte de résistance au discours consensuel : « Tenho receio de que esse reconhecimento se torne apenas um ato folclórico » (J'ai peur que cette reconnaissance ne devienne qu'un acte folklorique). Cette phrase introduit une fissure dans le discours institutionnel. Elle rappelle, à travers l'emploi du démonstratif « esse » (ce), que cette reconnaissance est déjà un objet de mémoire, un événement scruté et dont on redoute la dérive folklorique. Ce discours, qui devrait être le réceptacle de la joie, porte au contraire un soupçon : celui d'un détournement du corps et de la voix en simple spectacle. L'effet de l'événement discursif (la reconnaissance) est ainsi immédiatement contredit par la mémoire de ce à quoi la capoeira a résisté (la folklorisation).

5 DISCUSSION

L'analyse des deux extraits [E1] et [E2] confirme notre hypothèse principale. Les énoncés institutionnels sur la capoeira, tout en reconnaissant officiellement la pratique, produisent un effet de « passivité » de l'Afrique au Brésil. Cet effet se manifeste à travers plusieurs mécanismes discursifs.

L'analyse met en évidence trois mécanismes discursifs : d'abord, **l'effacement des agents historiques** par l'usage de la voix passive et des nominalisations (« a été reconnu », « l'enregistrement », « l'approbation »), qui substituent à l'action des maîtres, des militants noirs et des communautés une procédure étatique présentée comme administrative et consensuelle ; ensuite, **la neutralisation du conflit**, par laquelle la capoeira est reconfigurée comme patrimoine culturel et bien esthétique, tandis que sont occultées les dimensions historiques de résistance, d'esclavage, de criminalisation et de lutte qui fondent sa mémoire ; enfin, **la tension entre événement discursif et mémoire discursive**, particulièrement visible dans le témoignage de Mestre Sabiá, qui révèle la crainte d'une folklorisation du corps et de la voix. Ainsi, la reconnaissance institutionnelle de la capoeira, en produisant un effet d'évidence et de consensus, tend paradoxalement à effacer les conflits et les sujets historiques qui ont constitué sa signification sociale et politique.

En reliant ces analyses aux CP, on comprend que le discours du patrimoine, en 2008 et 2016, participe d'une formation discursive « patrimoniale » qui vise à construire un récit national consensuel.

L'africanité y est convoquée comme un héritage abstrait, une richesse à préserver, mais sa matérialité, incarnée dans les corps et les voix des sujets afro-brésiliens, est neutralisée. Le discours institutionnel produit une « passivité de l'Afrique », non pas en niant sa présence, mais en la vidant de sa dimension politique et conflictuelle. La mémoire de l'esclavage, de la lutte et de la résistance est ainsi refoulée, au profit d'une image lisse, patrimoniale et « bien » brésilienne.

6 MOTS DE FIN

L'analyse des énoncés disponibles sur le portail du Ministère de la Culture met en évidence que la reconnaissance de la capoeira comme « bien culturel immatériel du Brésil » ainsi que la création d'une « Journée de la capoeira » constituent des moments décisifs de légitimation institutionnelle. Toutefois, ces discours s'organisent autour de formes énonciatives – en particulier l'emploi récurrent de la voix passive et de procédés de nominalisation – qui tendent à effacer les agents historiques de la pratique et à neutraliser la dimension conflictuelle du corps et de la voix noirs dans l'histoire brésilienne.

Autrement dit, l'africanité y est convoquée comme un héritage culturel abstrait, tandis que la matérialité des corps et des voix des sujets afro-brésiliens, marqués par l'esclavage, la répression et la lutte, se trouve atténuée ou réduite au silence. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une « passivité de l'Afrique au Brésil » : non pas comme absence de résistance, mais comme effet de discours qui dépolitise la présence africaine dans la capoeira au moment même où celle-ci est intégrée au patrimoine national.

Ce travail comporte néanmoins des limites, mais ouvre des perspectives: l'élargissement du corpus à d'autres pratiques afro-brésiliennes et aux discours des communautés permettrait d'analyser les résistances à la neutralisation institutionnelle et les formes de réappropriation du corps et de la voix.

REFERENCES

ACHARD, P. L'analyse du discours est-elle brevetable ? **Langage et société**, Paris, n. 42, p. 45-70, 1987. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/lsoc_0181-4095_1987_num_42_1_2379. Consulté le : 13 juillet 2026.

BARONAS, R. L. **Ensaio em análise de discurso**: questões analítico-teóricas. São Carlos : EdUFSCar, 2011.

CHARAUDEAU, P. **Le discours politique**. Les masques du pouvoir. Paris: Vuibert, 2005.

HALLEZ, H. L'analyse métaphysique du mouvement. **Revue néo-scholastique**, Louvain, 2e année, n. 6, p. 129-138, 1895. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/phlou_0776-5541_1895_num_2_6_1408. Consulté le: 13 juillet 2026.

KOMAN, G. S. **O corpo, a língua e a voz da África no Brasil contemporâneo**: uma análise dos discursos sobre a capoeira brasileira. Tese (Doutorado em Linguística) – Universidade Federal de São Carlos, São Carlos, 2016. Disponible sur : <https://repositorio.ufscar.br/items/df65d8c7-c8dc-4451-a2ef-520f6d2f0053>. Consulté le : 13 juillet 2026.

LAMIZET, B. Patrick Charaudeau (2005), le discours politique. Les masques du pouvoir. **Communication**, [s.l.], v. 24, n. 2, p. 188-191, 2006. Disponible sur: <https://journals.openedition.org/communication/3435>. Consulté le : 13 juillet 2026.

MALDIDIER, D. Avant-propos : A Michel Pêcheux. In : **Langages**, 21e année, n°81, Analyse de discours, nouveaux parcours [Hommage à Michel Pêcheux], p. 5-10, 1986.

PAVEAU, M.-A. Interdiscours et intertexte. In : **Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après**. Besançon, 2008, p. 93-105. Disponible sur : <https://hal.science/hal-00473985>. Consulté le : 13 juillet 2026.

PÊCHEUX, M. L'application des concepts de la linguistique à l'amélioration des techniques d'analyse de contenu. In : **Ethnies**, Vol 3, Linguistique et relations interethniques, 1973, p. 101-118.

PÊCHEUX, M. **O discurso**: estrutura ou acontecimento. Tradução de Eni P. Orlandi. 2ª ed. Campinas, SP: Pontes, 1997a.

PÊCHEUX, M. **Semântica e discurso**: uma crítica à afirmação do óbvio. Campinas, SP : Editora da Unicamp, 1997b.

SOARES, C. E. **A negregada instituição**: os capoeiras no Rio de Janeiro (1890-1930). Rio de Janeiro: Access Editora, 1999.

STAUDT, J. L.; MAGALHÃES, M. L.; CONTE, D. Às margens da memória: silêncios sobre a capoeira na Revista Educação Physica. **Patrimônio e Memória**, Assis, SP, v. 16, n. 2, p. 159-174, jul./dez. 2020. Disponible sur : <http://pem.assis.unesp.br>. Consulté le : 13 juillet 2026.

KOMAN, Georges Sosthene; SOARES, Thiago Barbosa. Condition de production du discours sur le corps et la voix dans la capoeira: une passivité de l'Afrique au Brésil. **Entrepalavras**, Fortaleza, v. 16, e101193, 2026. DOI: 10.36517/ep16.101193.